Agence canadienne d'inspection des aliments | Canadian Food Inspection Agency

12.8 Registre des défauts, poule (Plan d'échantillonnage ISO 2859-1)

ÉTABLISSEMENT :	DATE:	QUART DE TRAVAIL :	CHAÎNE N°

DÉFAUTS PATHOLOGIQUES	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18

NPSC : Non parable sur la chaîne; * Abcès (NPSC), Aérosacculite, Arthrite, Contusions (NPSC), Dermatite (NPSC), Descente du jabot (NPSC), Groupe leucose-sarcome, Kératoacanthome (NPSC), Néoplasmes, DVV, Synovite, Xanthomatose

DÉFAUTS DE TRANSFORMATION	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18

Actions correctives : c.d. = changement de détecteur; n.t. = nouveau test; a.d. = ajout d'un détecteur; a.v. = avertissement verbal; r.v. = réduction de la vitesse de chaîne.

Remarque : Les zones ombragées ne s'appliquent qu'aux plans d'échantillonnage double (niveaux réduit et intensif).